

VIE POLITIQUE FRANCAISE
Plan des Travaux Dirigés
Cours de Laura GIRAUD
TD de L. GIRAUD
laura.giraud@umontpellier.fr

Présence

La présence en travaux dirigés est **obligatoire** et implique **au minimum** une lecture approfondie du (des) texte(s) de chaque séance et un travail de réflexion sur le sujet de dissertation proposé. **Toute absence non justifiée sera sanctionnée d'un point en moins sur la moyenne de TD.**

Déroulé type d'une séance

- **Ramassage des plans détaillés** construits à partir du sujet proposé.
- **Une introduction de la séance par un ou deux étudiants interrogés aléatoirement** (= présentation du(es) texte(s) de référence, en quelques minutes vous indiquerez ce que vous avez compris du texte, des thèses utilisées, dégagées et/ou discutées par l'auteur.)
- **Présentation orale de l'exposé et discussion collective.**
- **Retour sur les notions centrales de la séance.** L'objectif est de définir et de comprendre les principales notions et concepts relatifs au thème de la séance.
- **Proposition d'une correction de plan détaillé.** L'objectif est d'intégrer la maîtrise de l'exercice de la dissertation en science politique. Il s'agit, de revenir sur les notions et concepts de la séance, d'apprendre à les organiser dans un raisonnement progressif qui doit venir répondre à une problématique précise qui respecte la dynamique de démonstration.

Notation

La notation de la Conférence de méthodes (CM) comprend :

- **Une note sur 20 sanctionnant un plan détaillé rendu à l'écrit**

Le plan détaillé est un exercice écrit, individuel, remis en tout début de séance. Ce plan détaillé nécessite d'avoir appris le cours, lu le dossier, les textes de la bibliographie, et de mobiliser d'autres connaissances afin d'exemplifier l'argumentation (Cf. Références bibliographiques complémentaires). **N'excédant pas les quatre pages dactylographiées (à l'ordinateur, marges normales, police 12)**, il comporte une introduction intégralement rédigée, un plan bien apparent avec les titres et intertitres, les introductions de chaque partie (soit les chapeaux) et un développement en quelques points d'argumentation pour chaque sous-partie, dûment accompagnés d'illustrations et d'exemples, et enfin des transitions soignées. Comme pour l'exposé, la conclusion doit synthétiser la thèse défendue et l'argumentaire, et éventuellement élargir la réflexion. Il est obligatoire de rendre au minimum un plan détaillé dans le semestre (à l'exception de la séance où l'étudiant est également exposant). Les travaux de l'ensemble des étudiants seront susceptibles

d'être ramassés à chaque début de séance, de façon aléatoire. La dissertation ne doit pas dépasser 4 pages dactylographiées. Chaque étudiant doit donc au minimum rendre un devoir dans le semestre. Il est possible d'en rendre plusieurs, auquel cas, seule la meilleure note est conservée. Afin de vous entraîner au mieux, tentez de reproduire les conditions d'examens en vous détachant de tout support au moment de la phase rédactionnelle (c'est-à-dire après avoir appris votre cours et appréhendé le dossier).

- **Une note sur 20 sanctionnant l'exposé**

L'exposé est un exercice collectif (en fonction des effectifs). Les étudiants doivent proposer une analyse problématisée et argumentée du sujet, en se basant sur la bibliographie de la plaquette, mais également sur d'autres sources complémentaires (ouvrages ou articles scientifiques) qu'ils auront jugées pertinentes : il s'agit ici de prendre garde à bien se détacher du ou des textes de référence : l'exposé n'est pas une redite des textes de la plaquette. De plus, les exposés sont réalisés à l'attention de toute la promotion, la recherche de sources et d'informations de qualité est donc impérative. L'exposé oral dure 15 minutes au maximum.

La qualité orale de l'exposé (clarté, rythme, capacité à se détacher de ses notes et à retenir l'attention, etc.) est une dimension importante dans la notation tout comme le respect du temps imparti. Ici est également appréciée **la capacité individuelle à travailler en groupe**, aussi, si vous êtes amenés à affronter la moindre difficulté pour réaliser ce travail en (de) groupe, vous devez au plus tôt prévenir la chargée de TD (disponible par mail). L'exposé est à remettre à l'écrit à l'encadrant, une bibliographie est obligatoirement insérée en fin de devoir et respecte la forme en vigueur.

- **Une note sur 20 sanctionnant la participation orale**

La participation orale est évaluée pour moitié par les prestations effectuées lors des exercices obligatoires (introduction de la séance, interrogations orales sur les notions, concepts et proposition de problématique et plan détaillé), et pour moitié lors des prises de parole volontaires. Il est donc indispensable de préparer toutes les séances sans exception, en ayant appris le cours, en lisant le(s) texte(s) de référence et en élaborant un plan et une question de recherche qui réponde au sujet posé à partir d'un travail individuel, afin **d'être à même de pouvoir intervenir à tout moment au cours de la séance** – que ce soit dans le cadre des exercices obligatoires ou lors des discussions collectives. Non seulement pour participer à l'émulation collective, mais également car les TD sont aussi l'occasion pour les étudiants de poser des questions, de demander des éclaircissements sur des points, des notions, qu'ils n'auraient pas compris.

- **Objectifs du TD**

- Approfondir et discuter les concepts, thèses et moments historiques abordés en cours magistral à l'appui de recherches scientifiques.
- Travailler la méthode de la dissertation écrite et de l'exposé oral.

- **Plan des séances**

Séance 1. Introduction (semaine du 25 au 29 septembre 2017)

Présentation du TD, règles et répartition des exposés.
Méthodologie de la dissertation en Science politique.

Séance 2. Les analyses de la révolution française (semaine du 2 au 6 octobre 2017)

Textes à lire : Albert SOBOUL, « Qu'est-ce que la Révolution ? », in Albert SOBOUL, *La Révolution française*, Paris, Editions sociales, 1983, p.583-598.

François FURET, *Penser la Révolution*, Paris, Gallimard, 2007, p.133-147.

Extrait audio : « La révolution française selon François Furet » diffusé le 14 mai 2013 dans l'émission de radio : « la Marche de l'histoire » sur France Inter : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-14-mai-2013>

Sujet à traiter : En quoi les approches d'Albert Soboul et de François Furet à propos de la Révolution Française diffèrent-elles ?

Parmi les différentes interprétations de la décennie révolutionnaire, les analyses d'Albert Soboul et François Furet s'opposent. L'objectif de ce sujet est de rendre compte des fondements de leur divergence intellectuelle à partir des arguments mobilisés dans chacun des textes de la plaquette.

Séance 3. L'apprentissage du vote (semaine du 9 au 13 octobre 2017)

Texte à lire : Raymond HUARD, « L'affirmation du suffrage universel masculin 1848-1880 », in, Serge BERSTEIN, Michel WINOCK (dir.), *L'invention de la démocratie 1789-1914. Histoire de la France politique tome 3*, Paris, Seuil, 2002, p.183-220.

Sujet à traiter : Le processus de consolidation de la pratique du vote en France entre 1848-1880.

A partir du cours et du texte de référence, vous analyserez quels éléments ont participé à ce que la période comprise entre 1848 et 1880 constitue une phase de normalisation de la pratique électorale en France.

Séance 4. La Commune de Paris 1871 (semaine du 16 au 20 octobre 2017)

Texte à lire : René REMOND, « Chapitre XXXII. La Commune 18 mars – 28 mai 1871 », in, René REMOND, *La vie politique en France depuis 1789 (Tome 2 1848-1879)*, Paris, Armand Colin Collection U, 1969, p. 270-290.

Sujet à traiter : En quoi l'épisode de la commune constitue une expérience remarquable de la vie politique française ?

En vous appuyant sur le cours et l'analyse de René Rémond, il s'agit de rendre compte de la portée de l'expérience de la commune dans la vie politique française.

Séance 5. Crise et consolidation de la République (semaine du 23 au 27 octobre 2017)

Texte à lire : Mathieu PROVIDENCE, « Boulanger avant le boulangisme. Un officier colonial tombé en République », *Politix*, n°72, 2005, p.155-179.

Extrait audio : « Le boulangisme » diffusé dans l'émission de radio « La marche de l'histoire » sur France Inter, le 9 avril 2015 : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-marche-de-l-histoire/la-marche-de-l-histoire-09-avril-2015>

Sujet à traiter : Causes et conséquences de l'hétérogénéité des soutiens politiques du général Boulanger.

A partir du cours, du texte de référence et de l'extrait audio, vous analyserez ce que traduit l'hétérogénéité des soutiens du général Boulanger et les conséquences de ce pluralisme.

Séance 6 : La Républicanisation de la société française (semaine du 6 au 10 novembre 2017)

Textes à lire : Jacques-Olivier BOUDON, *Citoyenneté, République et démocratie en France 1789-1899*, Paris, Armand Colin, collection U, 2014, p. 239-254 (Extraits).

Pierre et Sylvie GUILLAUME, *Réformes et réformisme dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, collection U, 2012, p 18-47 (Extraits).

Maurice AGULHON « La Mairie. Liberté, Egalité, Fraternité. », in, Pierre NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Editions Gallimard, 1984, p. 166-176. (Extraits).

Sujet à traiter : Quel processus décrit l'expression « Républicanisation de la société française » ?

En vous appuyant sur le cours et les extraits d'auteurs choisis, il s'agit d'expliquer (QQCOQP : qui, quand, comment, où, quoi et pourquoi ?) l'expression « républicanisation de la société française ».

Pour aller plus loin : Suzanne CITRON, « Retours d'un refoulé ? », in, *Hommes et migrations*, n°1129-1190. Février-mars 1990. Laïcité- Diversité, p. 65-68.

Répondre à la question suivante en quelques lignes : Qu'avez-vous compris de la thèse défendue par Suzanne Citron ?

Séance 7. La question sociale au XIXe siècle (semaine du 13 au 17 novembre 2017)

Textes à lire : Karl MARX et Friedrich ENGELS, *Le manifeste du Parti Communiste*, Paris, Flammarion, 1998 (1ère édition 1848), p. 80-102.

Encyclique *Rerum Novarum* (Des choses nouvelles) publiée par le Pape Léon XIII le 15 mai 1891.

Sujet à traiter : Face aux transformations socio-économiques, quels grands courants idéologiques émergent au cours du XIXe siècle ?

En réponse à ce que l'on appelle la « question sociale », il s'agit ici d'interroger les conditions d'apparition et de développement de deux grandes idéologies au cours de la seconde partie du XIX^{ème} siècle : le marxisme et la doctrine sociale de l'Eglise.

Séance 8. Le phénomène des ligues (semaine du 20 au 24 novembre 2017)

Textes à lire : René REMOND, « L'action française. Une synthèse des traditions ? », *in*, René REMOND, *Les droites en France*, Paris, Aubier collection historique, 1982, p.169-176 (Extraits).

René REMOND, « Les années trente. Le temps des ligues », *in*, René REMOND, *Les droites en France*, Paris, Aubier collection historique, 1982, p. 195-230.

Sujet à traiter : Le phénomène des ligues des années 30 est l'expression de quels courants politiques ?

En vous appuyant sur le cours et les textes de René REMOND, vous analyserez les courants idéologiques à l'origine des phénomènes des ligues dans les années 1930 en France.

Séance 9. IV^e République (semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017)

Texte à lire : Pierre AVRIL, Jean GICQUEL, « La IV^e entre deux Républiques », *Pouvoirs*, 76, 1996, p. 27-43.

Sujet à traiter : La IV^e République n'est-elle qu'une reconduction du régime de 1875 ?

Il s'agit ici en vous appuyant sur le texte de référence et le cours d'interroger la continuité ou la rupture que constitue le régime de 1946 dans l'histoire constitutionnelle française (vis-à-vis du précédent et en tant que déterminant du régime de la Ve République).

Séance 10. Structuration d'un espace de compétition politique moderne (semaine du 4 décembre au 8 décembre 2017)

Textes à lire : Eric PHELIPPEAU, « La fin des notables revisitée » *in*, Michel OFFERLE (dir.), *La profession politique. XIX^{ème}-XXI^{ème} siècles*, Paris, Belin, 2017 (1^{ère} édition 1999), p.79-108.

Serge BERNSTEIN, « Naissance des partis politiques modernes », *in*, Serge BERNSTEIN, Michel WINOCK (dir.), *L'invention de la démocratie 1789-1914. Histoire de la France politique tome 3*, Paris, Seuil, 2002, p. 497-560.

Sujet d'exposé : La structuration d'un espace de compétition politique moderne.

En vous appuyant sur le cours et les textes de référence, vous étudierez la constitution progressive des éléments qui structurent la compétition politique actuelle en France : (notamment la professionnalisation de la vie politique).

La dissertation en science politique : éléments de méthodologie

Remarques introductives

L'intérêt de l'exercice :

- évaluer votre capacité à raisonner par vous-même sur de grands sujets d'intérêt général touchant à la vie politique (cf. recommandations concernant la rédaction de philo en terminale, ou la dissertation de culture générale aux examens d'entrée à l'IEP ou aux concours administratifs).
- vérifier que vous avez assimilé les principaux éléments du cours : vous êtes invités à employer des notions abordées en cours pour répondre à une question ou montrer que vous comprenez les enjeux d'une réflexion sur un sujet au regard de la science politique.
- apprécier votre faculté d'avancer des arguments et des exemples qui montrent que vous maîtrisez votre sujet. Il ne s'agit pas d'un exercice d'érudition dans lequel vous plagiez le cours magistral ou un auteur que vous avez lu : les exemples et citations ne sauraient remplacer l'argumentation.

D'où l'importance de suivre un plan rigoureux autour duquel s'articulent les grandes idées que vous avancez pour *démontrer* ce que vous affirmez. Il n'y a pas de « plan-type » : tout dépend du sujet.

Exemples :

- sujet-question : « Qu'est-ce qu'un militant ? » ; « Les médias ont-ils une influence sur l'issue des processus électoraux ? » ; « Pourquoi le syndicalisme est-il en déclin en France ? ».
- sujet-rapport : « L'école et la socialisation politique » ; « Histoire et culture politique » ; « Légitimité et popularité » ; « Socialisation et mobilisation » ; « Démocratie et sondages d'opinion ».
- sujet-théorie : « La lutte des classes chez Marx » ; « La notion d'*habitus* » ; « Les classifications des groupes d'intérêt » ; « Les profils d'autorité politique selon Weber » ; « La séparation des pouvoirs ».
- sujet-citation : « *Considérons l'opinion avec l'idée qu'elle doit non pas guider mais nous suivre* (Sénèque) » ; « *Le roi peut tout sur les peuples ; mais les lois peuvent tout sur lui* (Fénelon) » ; « *Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple* (Danton) » ; « *Gouverner, c'est faire croire* (Machiavel) » ; « *L'alternance est le mode de régulation des démocraties paisibles* (Giscard d'Estaing).

Étape 1 : comprendre le sujet

Lisez attentivement le sujet, « retournez-le dans tous les sens » pour le considérer sous tous les angles en écartant d'emblée les idées reçues qu'il évoque. Posez-vous les bonnes questions :

- *quels sont les concepts en jeu ?* au brouillon, définissez les « termes » du sujet et « interrogez-les » : cela vous orientera sur un champ de réflexion spécifique, le lexique approprié qui s'y rapporte, les présupposés que sous-entend votre sujet. Pour *comprendre* le sujet, vous devez le distinguer du thème principal auquel il se rapporte (la socialisation politique, le vote, la démocratie) dont il est un angle *possible* d'analyse, mais auquel il ne se réduit pas. Confrontez les différentes interprétations possibles du sujet et identifiez celle qui vous semble la plus intéressante à privilégier.
- *à quelle(s) problématique(s) étudiée(s) en cours faire appel pour « nourrir » le devoir ?* A ce stade, sélectionnez celle qui vous semble la plus pertinente pour *guider* votre réflexion.

- *quels sont les enjeux de fond du sujet ?* – autrement dit, pourquoi vous le soumet-on ? Mettez-vous à la place de l'examineur, souvenez-vous sur quoi votre professeur a insisté en cours lorsqu'il a abordé ces thèmes. Élargissez votre angle de réflexion et commencez à noter des éléments qui devraient apparaître dans votre devoir : des exemples (tirés de vos souvenirs de cours d'histoire, de vos connaissances de la pensée de grands philosophes politiques, de vos lectures de la presse politique quotidienne, etc.), des références à des auteurs, des études, etc.
- *qu'est-ce que le sujet ne demande pas ?* Remémorez-vous les sujets connexes déjà abordés mais qui ne sont pas identiques (chaque terme du sujet compte, aucun n'est choisi au hasard) : repérer en quoi ils diffèrent vous permettra d'éviter le hors-sujet.

Vous devez noter ces éléments au brouillon, les garder à l'esprit ou vous y référer au cours de la rédaction afin de ne pas vous « égarer ». Le meilleur moyen de ne pas se perdre est d'avoir une problématique et une idée synthétique de ce à quoi vous voulez en venir dans votre démonstration.

Étape 2 : définir votre problématique

Au sens didactique (lorsque le terme est employé comme substantif féminin et non comme adjectif), une problématique est « un ensemble de questions qu'une science ou une philosophie se pose dans un domaine particulier » (définition du *Petit Larousse*). Il n'y a pas *une* problématique unique pour un sujet ou une question donné(e) ; tout problème de science politique (pourquoi telle ou telle catégorie d'électeurs vote de telle ou telle manière ? comment tel ou tel régime politique se constitue et évolue ? dans quelle mesure telle ou telle situation sociologique détermine l'issue d'un processus politique ?) évoque des questions de réflexion différentes selon chacun. Une problématique ne se récite pas, elle *s'invente* : libre à chacun de l'élaborer en utilisant son propre vocabulaire et en fonction de ses propres croyances concernant *la question essentielle que le sujet invite à se poser et la ou les réponse(s) que chacun veut y apporter*. N'oubliez jamais que votre correcteur doit en général lire plusieurs devoirs : pensez à montrer que vous avez des connaissances (certains mots-clés doivent apparaître dans votre devoir, certains exemples et certaines références sont attendu(e)s), mais faites-le de manière originale, en montrant non pas votre *savoir* sur le sujet, mais plutôt votre *compréhension* de celui-ci.

Dans une dissertation de science politique, la problématique est l'angle d'attaque du sujet, celui qui *vous* semble le plus pertinent en fonction de votre propos. L'élaborer consiste à reformuler le sujet sous forme de « guide-ligne », de « plan de route » ou fil d'Ariane que suivra votre argumentation pour aboutir à une affirmation (en réponse à la question posée par le sujet ou que *sous-entend* le sujet). Bien sûr, mieux vous avez *assimilé* le cours (y assister n'y suffit pas, et l'apprendre par cœur ne vous avancera guère si vous ne faites pas des lectures en parallèle !), plus vous serez en mesure de repérer les questions essentielles qu'un sujet vous invite à vous poser, et donc plus il vous sera facile d'élaborer une problématique *pertinente*.

Votre problématique doit être énoncée de manière subtile¹ dans l'introduction de votre dissertation ; les phrases de conclusion des différentes parties de votre devoir et/ou les transitions entre ces parties doivent s'y rapporter clairement (vous ne devez pas « perdre le fil » de votre argumentation) ; la conclusion de votre devoir doit rappeler le lien entre les développements de votre dissertation et la problématique que vous vous êtes donné en introduction. Vous devez conclure en répondant à la question (que vous vous étiez) posée.

¹ Une manière subtile de l'introduire est de dire « une réflexion sur le thème de (...) invite à se demander [comment ? / qu'est-ce qui ... ? / pourquoi] ... » ; ou : « la question de savoir [...] suppose de s'interroger sur [...] » ; ou encore : « l'idée/l'affirmation de [nom de l'auteur cité dans le sujet, si c'est le cas], selon laquelle [...] revient à affirmer que [...]. Cependant, on est en droit de se demander si/dans quelle mesure [...], auquel cas le problème peut se rapporter à/ consister à réfléchir sur/ se demander comment/pourquoi », etc.

Étape 3 : établir un plan

Le plan est un document-cadre qui vous permet de *structurer* votre pensée de façon logique et claire. Bien qu'en général le plan en trois parties soit préféré dans les disciplines littéraires (thèse/antithèse/synthèse), tandis que dans les disciplines juridiques c'est le plan en deux parties qui l'emporte, il n'y a pas, *a priori*, de « norme » en la matière en science politique. Sachez juste qu'un plan en une partie n'est pas un plan, et qu'à partir de quatre parties, vous risquez de vous éparpiller. Dans tous les cas, l'important est que votre devoir comporte :

- une introduction : elle doit nécessairement rappeler le sujet, le thème général dans lequel il s'inscrit, l'indication de ce que vous considérez comme essentiel à démontrer dans votre dissertation, et si possible une annonce, ne fut-ce que succincte, de votre plan (« dans une première partie nous analyserons ... en utilisant [telle méthode] ; dans un deuxième temps, nous présenterons / discuterons de ... en montrant que ... ; enfin, nous aborderons/nous conclurons, ... afin de ... »). Il est recommandé de penser l'introduction comme une entrée en matière « accrocheuse » : elle sert à susciter l'intérêt de votre lecteur, à montrer que vous avez « cerné » le sujet et compris l'intérêt qu'il y a à l'étudier. C'est pourquoi elle doit partir du général (une idée générale, l'énoncé d'un problème global dans lequel s'inscrit le sujet, au besoin en partant d'un exemple tiré de l'actualité ou d'une réflexion philosophique générale) et « aller vers le particulier » (*votre* problématique au regard du sujet à traiter). On dit donc qu'elle a la forme d'un entonnoir ; à l'inverse, la conclusion va du particulier (le rappel de votre problématique, un bref résumé de l'idée que vous avez défendue dans votre dissertation et/ou de la réponse que vous apportez à la question posée, au besoin en apportant une nuance à votre propos) vers le général : la conclusion « ré-ouvre » la problématique à une réflexion générale ou connexe au sujet. Évitez cependant de clore votre devoir par une image d'Épinal, une réflexion trop personnelle ou un point d'interrogation.
- des parties et des sous-parties : utilisez la nomenclature que vous voulez (lettres – A, B, C -, numérotation), mais faites en sorte qu'elle soit logique et que chaque partie (sous-partie) comporte un titre (sous-titre) qui révèle clairement les étapes de votre réflexion (le plan de votre dissertation).
- des transitions : à la fin de chaque partie (voire sous-partie), prévoyez une phrase qui clôt/conclut le paragraphe précédent et annonce/introduise la suite. Une transition n'est ni un résumé, ni une répétition : c'est une étape à part entière de votre devoir que vous devez soigner par souci de clarté. N'oubliez jamais que votre lecteur n'est pas dans votre tête : vous devez le « guider » à travers les étapes de votre devoir, car s'il « se perd » (dans vos digressions), il « décroche » et se lasse de vous lire, ce qui vous vaut une mauvaise appréciation.

La Discussion en Travaux dirigés de Science politique

Pour mener à bien une discussion, il faut avoir des connaissances sur l'objet de la discussion. Dans le cadre de travaux dirigés en Science politique, cela passe en pratique par une lecture **attentive et critique des textes supports de la séance**. Cette lecture permet **d'identifier la problématique des textes et la démonstration des auteurs**. Elle permet également de **repérer les concepts centraux abordés** et relatifs au thème de la séance.

La deuxième étape consiste à une **écoute attentive de l'exposé oral** que vous devez discuter : une **écoute active** accompagnée d'une prise de note (à la fois des notions et concepts et la façon dont ils sont mobilisés par les exposants, mais également de vos propres réflexions et interrogations au fur et à mesure de la présentation orale).

Le but est de **bien comprendre la problématique abordée par les exposants, leur plan** c'est-à-dire l'organisation de leur démonstration et les concepts clés qu'ils mobilisent et surtout **la façon dont ils les mobilisent**.

Il s'agit maintenant de **mettre en perspective l'exposé (sa problématique, sa démonstration...)** avec le **thème général de la séance, les concepts abordés et mobilisés dans les textes supports de la séance**.

Vous devez faire émerger **des points de discussion sur le fond et des points de discussion sur la forme (points forts, points faibles, angles morts, oublis...)**.

Entamez toujours votre discussion en remerciant les exposants pour leur travail et présentez les aspects de forme et de fond que **vous avez apprécié**. C'est ensuite que vous pourrez aborder les points **qui vous semblent** plus faibles de l'exposé, ce qui vous permettra d'enchaîner sur les questions que vous souhaitez poser aux exposants, en évitant la forme catalogue et non maîtrisée. Vous **mettrez ainsi en perspective les concepts présentés par les exposants et la façon dont ils les ont compris et mobilisés avec votre propre compréhension**.

Discuter en science politique, discuter en science : ce n'est pas chercher à emporter l'adhésion et chercher à savoir « qui a tort, qui a raison ». Discuter, c'est comprendre **qu'il existe autant de problématiques que d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs**, et tout autant de démonstrations découlant de ces problématiques. Vous participez ainsi à une « discussion » plus générale avec d'autres chercheurs (auteurs d'articles, d'ouvrages, de contributions...) qui permet de rendre la recherche scientifique dynamique et sans cesse recommencée.

Vous devez donc, à défaut de préparer un exposé oral ou le plan détaillé à partir du sujet proposé pour la séance de TD à laquelle vous assistez, réaliser ce travail de préparation de votre rôle de discutant qui sera pris en compte dans la note d'oral des travaux dirigés.

Bibliographie générale du cours et du TD :

- Eric Agrikoliansky, *Les partis politiques en France au XXème siècle*, Paris, Armand Colin, Coll. Synthèse Histoire, 2000.
- Emmanuel Aubin, Jean-Philippe Lecomte, *Introduction à la vie politique et éléments de sociologie politique*, Paris, Gualino, 2004.
- Jean-Claude Barreau, *Toute l'histoire de France*, Paris, Editions du Toucan, 2011.
- Serge Berstein, Michel Winock (dir.), *L'invention de la démocratie 1789-1914, Histoire de la France politique Tome 3*, Paris, Editions du Seuil, 2002.
- Michel Biard, Pascal Dupuy, *La Révolution française : dynamiques, influences, débats, 1787-1804*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Jacques-Olivier Boudon, *Citoyenneté, République et Démocratie en France 1789-1899*, Paris, Armand Colin Collection U, 2014.
- Philippe Braud, *La vie politique*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 1989.
- Dominique Chagnollaude (dir.), *La vie politique en France*, Paris, Seuil, 1993.
- Jean-Jacques Chevallier, *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à 1958*, Paris, Dalloz 9^e édition, 2009.
- Alain Garrigou, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la FNSP, 1993.
- Alain Garrigou, *Histoire sociale du suffrage universel en France : 1848-2000*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- Pierre et Sylvie Guillaume, *Réformes et réformisme dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Raymond Huard, *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences politiques, 1996.
- Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la Troisième République : 1870-1940*, Paris, Editions du Seuil, 1994.
- Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Editions Gallimard, 1984.
- Michel Offerlé, *Un homme, une voix ? : histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 2002.
- Michel Offerlé (dir.), *La profession politique. XIXème-XXIème siècles*, Paris, Belin, 2017 (1^{ère} édition 1999).
- Jean-Louis Quermonne, Nicholas Wahl, *La France présidentielle : l'influence du suffrage universel sur la vie politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1995.
- René Rémond, *La République souveraine : la vie politique en France (1879-1939)*, Paris, Pocket, 2002.
- René Rémond, *Les droites en France*, Paris, Aubier Collection historique, 1982.
- René Rémond, *La vie politique en France depuis 1789 (Tome 2 1848-1879)*, Paris, Armand Colin Collection U, 1969.
- Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard, 1992.
- Jacques Rougerie, *La Commune de 1871*, Paris, Presses universitaires de France, collection 'Que sais-je ?', 2009.
- Jean-François Sirinelli et ali., *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 2003.
- Jean-François Sirinelli (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 2004.